

COMMUNE DE FOREL (LAVAUUX)



Préavis municipal N° 1-2020

RAPPORT SUR LA GESTION DE LA MUNICIPALITE POUR L'EXERCICE 2019

Cahier 1

Commune de Forel (Lavaux)
Case postale 52 - 1072 Forel (Lavaux)
021 781 17 17 - www.forel.ch

Préambule

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions légales en vigueur (article 93c de la Loi sur les communes et article 92 du Règlement du Conseil communal), la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport sur la gestion de l'exercice 2019. Ce rapport est accompagné d'annexes, des comptes communaux et du préavis municipal N° 1/2020 (cahier 2).

C'est la situation au 31 décembre 2019 qui est décrite aux pages suivantes.

Nous vous souhaitons bonne lecture de ces pages.

Table des matières

Préambule	2
Table des matières	3
1 Administration générale	4
1.1 Conseil communal	4
1.2 Municipalité	5
1.3 Délégations au 01.01.2019	6
1.4 Manifestations et vie locale	7
1.5 Personnel et administration	8
1.5.1 Personnel administratif	8
1.5.2 Voirie et Services	8
1.5.3 Conciergerie	8
1.5.4 Départs et arrivées	9
1.5.5 Gestion électronique des documents (GED)	9
1.5.6 Archives	10
1.6 Police des constructions	10
2 Finances	11
2.1 ARAS - Association régionale pour l'action sociale Est Lausannois-Oron-Lavaux	14
3 Bâtiments communaux et domaines	15
3.1 Bâtiments communaux	15
3.1.1 Personnel	15
3.1.2 Travaux particuliers	15
3.2 Forêts	16
3.2.1 Refuge des Quatre Croisées	16
3.2.2 Entretien des forêts	16
3.2.3 Autorisations d'abattage	17
4 Travaux	18
4.1 Voirie	18
4.2 Egouts et épuration	19
4.3 Déchets et ordures ménagères	20
5 Instruction publique et cultes	24
5.1 ASIJ - Association Scolaire Intercommunale du Jorat	24
5.1.1 Effectif	24
5.1.2 Comité de direction	24
5.1.3 Conseil intercommunal	24
5.1.4 Transports	25
5.1.5 Finances	25
5.2 APERO - Accueil petite enfance réseau Oron	25
6 Police	26
6.1 Police locale	26
6.2 Protection civile	26
6.3 Police des chiens	26
6.4 Office de la population	26
7 Services industriels	29
7.1 Service des eaux	29
7.2 AIEJ - Association Intercommunale des Eaux du Jorat	31
7.3 SDIS - Service Défense Incendie et Secours	31
8 Conclusions	32

1 Administration générale

1.1 Conseil communal

6 préavis ont été présentés par la Municipalité au Conseil communal. Ils ont tous été acceptés lors des quatre séances des 4 avril, 20 juin, 3 octobre et 13 décembre 2019.

M. Thomas Frey a été élu à la Présidence du Conseil communal le 20 juin 2019 et M. Eric Mercanton à la Vice-Présidence. Mme Anne-Françoise Richard a quitté son poste de secrétaire du Conseil communal au 31 décembre 2019, poste qu'elle occupait depuis décembre 2018. Elle sera remplacée par Mme Lizbett Décombaz.

Le bureau électoral a organisé les scrutins suivants :

Votations fédérales		Résultats Forel (Lavaux)
10.02.2019	Initiative populaire « Stopper le mitage - pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage) ».	OUI : 31.8% NON : 68.2% Participation : 45.62% CH : l'objet est refusé par 62.92% de NON
19.05.2019	Loi fédérale du 28 septembre 2018 relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA).	OUI : 79.3% NON : 20.66% Participation : 49.41% CH : l'objet est accepté par 80.72% de OUI
	Arrêté fédéral du 28 septembre 2018 portant l'approbation et la mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'UE concernant la reprise de la directive (UE) 2017/853 modifiant la directive de l'UE sur les armes (Développement de l'acquis de Schengen).	OUI : 57.67% NON : 42.33% Participation : 49.56% CH : l'objet est accepté par 71.55% de OUI
Elections communales, vaudoises et fédérales		Participation
09.02.2019	Election complémentaire au Conseil d'Etat	38.8%
19.05.2019	Election complémentaire à la Municipalité 1 ^{er} tour	35.75%
09.06.2019	Election complémentaire à la Municipalité 2 ^{ème} tour	32.57%
20.10.2019	Election des deux membres vaudois du Conseil des Etats 1 ^{er} tour	45.7%
20.10.2019	Election des 19 membres vaudois du Conseil national	45.7%
10.11.2019	Election des deux membres vaudois du Conseil des Etats 2 ^{ème} tour	41.6%

1.2 Municipalité

Conseiller-ère Municipal-e :	Dicastère :	Remplaçant-e :
Suzanne AUDINO, Syndique Vice-Président : Olivier KAESER	Administration générale, police et police des constructions jusqu'au 30 juin 2019	Bernard PERRET
Jean-Pierre BOVET jusqu'au 30 juin 2019	Service de l'épuration des eaux et eaux claires dans les zones affectées, STEP, gestion des déchets	Jean-Marc GENTON
André COLOMB dès le 1 ^{er} juillet 2019	Service de l'épuration des eaux et eaux claires dans les zones affectées, STEP, gestion des déchets	Jean-Marc GENTON
Jean-Marc GENTON	Service des eaux et SDIS	André COLOMB
Olivier KAESER	Service des écoles, petite enfance et bâtiments communaux	Suzanne AUDINO
Roger CORDEY	Service des forêts, protection civile, cours d'eau et terrains communaux	Roseline CHAPALAY
Roseline CHAPALAY	Service de la voirie, travaux et routes, terrains de sport	Roger CORDEY
Bernard PERRET	Finances, estimations fiscales, santé publique, services sociaux et police des constructions dès le 1 ^{er} juillet 2019.	Olivier KAESER

Au cours de l'année 2019, la Municipalité s'est réunie à 41 reprises en soirée et 4 fois en journée. Comme d'habitude, elle a été appelée à se faire représenter lors de diverses manifestations, assemblées, séances d'information, entretiens, visites de chantier, etc.

M. Jean-Pierre Bovet a annoncé sa démission de la Municipalité au 30 juin 2019. Entré à la Municipalité le 1^{er} janvier 1998, M. Bovet s'est occupé tout d'abord du dicastère de la police des constructions, citernes et santé publique et a repris le 1^{er} janvier 2002 celui de l'épuration, des déchets et des eaux claires. Il aura donc passé plus de 21 ans au poste de Conseiller municipal ! Merci pour toutes les tâches assumées avec compétence pour la collectivité foreloise.

C'est M. André Colomb qui le remplace à la tête de ce même dicastère dès le 1^{er} juillet 2019, après des élections qui ont vu 4 candidats se mettre à disposition de la population. Preuve que la chose publique attire encore dans notre Commune.

1.3 Délégations au 01.01.2019

AIEJ (Association intercommunale des eaux du Jorat)	M. Jean-Marc Genton, Président du comité directeur. M. Bernard Perret, délégué municipal au Conseil intercommunal. M. Didier Reymond, délégué du Conseil communal au Conseil intercommunal. M. Olivier Lavanchy, délégué du Conseil communal au Conseil intercommunal. M. Enrico Savoldelli, délégué du Conseil communal au Conseil intercommunal. M. Frédéric Delessert, délégué du Conseil communal au Conseil intercommunal.
APROMAD (Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile de la couronne lausannoise)	M. Bernard Perret, délégué municipal.
ASIJ (Association scolaire intercommunale du Jorat)	M. Olivier Kaeser, Conseiller municipal, membre du comité directeur. Délégués de la Municipalité au Conseil intercommunal : M. Bernard Perret, Président du Conseil intercommunal de l'ASIJ, Mme Suzanne Audino, membre du législatif. Délégués du Conseil communal : M. Mathieu Janin (jusqu'au 17.04.2019), remplacé par M. Dan-Henri Weber. Mme Sophie Richard Audino. Mme Marina Moretti Vasserot. Mme Stéphanie Tâche. M. Yves Wyser.
AVDC (Association vaudoise des Communes délégatrices - police)	Mme Suzanne Audino, déléguée municipale.
Champ de Plan/Centre médical du Jorat	Mme Suzanne Audino, déléguée de Savigny et Forel au Conseil d'administration. M. Bernard Perret, délégué municipal à l'organe délibérant.
CIP (Caisse intercommunale de Pensions) - Centrale des forêts	M. Roger Cordey, délégué municipal.
CIP (Caisse intercommunale de Pensions) - Personnel communal	Mme Suzanne Audino et Mme Roseline Chapalay, déléguées municipales.
Commission bibliothèque de Savigny-Forel (Lavaux) (BSF)	M. Olivier Kaeser, délégué municipal, Président de la Commission bibliothèque. Mme Roseline Chapalay, déléguée municipale.
Commission d'estimations fiscales des immeubles	M. Bernard Perret, délégué municipal.
Commission consultative du feu	M. Jean-Marc Genton, Conseiller municipal, membre et secrétaire de la commission consultative du feu.

Commission locale de salubrité	Mme Suzanne Audino, déléguée municipale, Présidente jusqu'au 30 juin 2019. M. Bernard Perret, délégué municipal, Président dès le 1 ^{er} juillet 2019. M. Pierre-Alain Borloz, secrétaire. Mme Laurence Wolf, membre. Mme Isabelle Venetz, membre.
EMSF (Ecole de musique Savigny-Forel)	M. Olivier Kaeser, délégué municipal des 3 communes de Savigny, Forel (Lavaux) et Servion.
Hôpital de Lavaux	Mme Suzanne Audino, déléguée municipale.
ORPCi /Lavaux	M. Roger Cordey, délégué municipal à l'organe délibérant et Vice-Président de cette assemblée.
APERO (Association petite enfance réseau Oron) AMF (accueillantes en milieu familial)	M. Olivier Kaeser, délégué municipal, Président du comité directeur. M. Bernard Perret, délégué municipal, membre du législatif.
RAS (régionalisation action sociale)	M. Bernard Perret, délégué municipal et membre du comité directeur Roger Cordey, délégué municipal à l'organe délibérant
SAF Lavaux (service d'aide à la famille)	M. Bernard Perret, délégué municipal.
SATOM	M. Jean-Pierre Bovet, membre du Conseil d'administration jusqu'au 30 juin 2019. M. Jean-Marc Genton, délégué municipal à l'organe délibérant jusqu'au 30 juin 2019 et remplacé par M. André Colomb dès le 1 ^{er} juillet 2019.
ALTB (Association de la ligne de tir de la Bedaulaz)	M. Bernard Perret, délégué municipal.
Terrain foot / relations FCSF (football club Savigny - Forel)	Mme Roseline Chapalay, déléguée municipale.
Tir anti-grêle	M. Roger Cordey, délégué municipal.
TL	Mme Suzanne Audino, déléguée municipale.
UCV (Union des Communes Vaudoises)	Mme Suzanne Audino, membre du Conseil des 50.
USL (Union des sociétés locales)	M. Olivier Kaeser, délégué municipal.
ACAIF	Mme Roseline Chapalay, déléguée municipale.

1.4 Manifestations et vie locale

Nos sociétés locales ont mis sur pied leurs soirées durant l'hiver. La population a pu assister aux représentations théâtrales et musicales et, selon les âges et les envies, aux karaokés, lotos ou autres matchs aux cartes.

La Municipalité attache une grande importance à la vie des sociétés locales qui cultivent la vie associative et villageoise. Elle remercie également les riverains qui tolèrent les inévitables nuisances qu'engendrent parfois ces rassemblements.

Deux après-midis de l'Âge d'Or réunissant les personnes de plus de 65 ans ont eu lieu permettant de cultiver des liens d'amitié entre les habitants de notre village.

La Société de sauvetage de Cully a organisé son traditionnel concours de rame le 17 août 2019. Notre délégation composée de MM. Jean-Marc Genton, Frédéric Colomb, Frédéric Delessert, Cédric Biedermann, Michel Godat, Didier Reymond, François Rebet et Yoann Cordey est arrivée 2^{ème} derrière la délégation de la Commune de Puidoux.

1.5 Personnel et administration

1.5.1 Personnel administratif

Fonctions	Secrétaire municipal	Secrétaire adjointe	Resp. Office de la population	Boursier	Aide boursière	Totaux
Nombre de collaborateurs	1	1	1	1	1	5
ETP	1.0	0.6	0.8	1.0	0.5	3.9

1.5.2 Voirie et Services

Fonctions	Resp. de la voirie	Employé	Employé	Employé	Resp. service des eaux + éclairage public	Surveillant déchetterie	Surveillant STEP	Totaux
Nombre de collaborateurs	1	1	1	1	1	1	1	7
Voirie	100%	100%	100%	80%				
Eclairage public					15%			
Service de l'eau				20%	80%			
Déchetterie + gestion des déchets						50%		
Staps/Steps					5%		50%	
ETP	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	0.50	0.50	6.00

1.5.3 Conciergerie

Fonctions	Concierge	Concierge	Concierge	Concierge auxiliaire	Concierge auxiliaire	Total
Nombre de collaborateurs	1	1	1	1	1	5
Maison commune		75%	10%			
Groupe scolaire + extension	100%		20%	34%		
Prés de Bamps					16%	
Collège Grenet					9%	
Bât. Div.			20%			
Grande Salle			30%			
Gribouille			10%			
Temple + police			10%			
ETP	1.00	0.75	1.00	0.34	0.25	3.34

Récapitulatif du personnel communal

	Administration	Conciergerie	Services	Total
ETP	3.9	3.34	6.00	13.24
Nombre de collaborateurs	5	5	7	17

Conformément aux statuts du personnel, les salaires du personnel de l'Administration et des Services (voirie, conciergerie, eaux, etc.) n'ont pas été indexés, l'indice des prix à la consommation étant inférieur à l'indice de référence 2009 (116.7). Pour les collaboratrices et collaborateurs qui n'atteignent pas le maximum de la classe dans laquelle ils sont colloqués, la Municipalité a décidé d'augmentations au cas par cas.

1.5.4 Départs et arrivées

Deux postes ont été repourvus durant l'année 2019 suite à un départ vers d'autres horizons professionnels et un départ à la retraite.

M. Steve Jubin a donné sa démission au poste d'employé de la voirie au 30 juin 2019. Après deux années de service, nous lui souhaitons plein succès pour la suite. Il a été remplacé à 100% par M. Daniel Bron dès le 1^{er} août 2019.

Après 27 années passées principalement au service des eaux, M. Alain Massard a fait valoir son droit à la retraite au 30 octobre 2019. Durant toutes ces années, M. Massard a exécuté son travail avec passion, enthousiasme et une parfaite connaissance de notre vaste réseau d'eau potable. Nous lui souhaitons une belle et longue retraite. Pour collecter un maximum d'informations et assurer la transition, M. Frédéric Moret a été engagé le 1^{er} mars 2019.

Notre Secrétaire municipal, M. Pierre-Alain Borloz, et notre Boursier, M. Jean-François Décombaz ayant annoncé leur souhait de partir en retraite anticipée dans le 1^{er} trimestre 2020, la Municipalité a également entrepris les démarches nécessaires pour trouver des candidats à ces postes.

M. Frédéric Delacrausaz a été engagé au 1^{er} décembre 2019 au poste de Boursier et a pu travailler à 20 % en collaboration avec M. Jean-François Décombaz durant 2019.

1.5.5 Gestion électronique des documents (GED)

Pour rendre notre administration plus performante, il a été décidé de mettre en place une Gestion Electronique des Documents (GED) pour commencer par la bourse pour la gestion des factures. Il est bien clair que les factures originales papier sont conservées normalement et classées durant 5 ans comme le prévoit la loi en la matière.

Pour le greffe, le scannage des documents est fait pour faciliter les recherches. Une partie des documents sont « GEDés » et aussi classés normalement. Ces documents seront triés pour être traités selon le plan d'archives énoncées ci-dessous (point 1.5.6).

Les dossiers concernant la police des constructions restent tels quels pour l'instant, c'est-à-dire en dossier papier uniquement. Toutefois, tous les permis de construire, les synthèses et les permis d'utiliser/habiter sont insérés dans la GED ce qui facilite grandement les recherches quasi quotidiennes dans ce domaine.

1.5.6 Archives

Comme budgétisé, nous avons procédé au tri des archives. De quoi s'agit-il ?

Cela consiste à trier nos archives, stockées depuis toujours simplement sur des rayonnages sans tri, selon le calendrier de conservation élaboré par les Archives Cantonales Vaudoises.

Pour ce faire, nous avons fait appel à des archivistes qui consultent tous les classeurs et qui regardent chaque document afin de définir s'il doit être impérativement conservé ou s'il peut être éliminé. Cette tâche devrait être terminée en 2020.

Mais en fait que sont nos archives ?

Les archives regroupent tous les documents créés ou reçus par un organisme, dès leur création ou réception. Une gestion efficace des archives se déroule en trois phases.

Les archives courantes sont l'ensemble des documents utiles à l'expédition quotidienne des affaires gérées par la Commune. Elles sont conservées comme preuve administrative, légale et financière. La plupart des documents est détruite une fois leur fonction première passée.

Les archives intermédiaires sont constituées de documents qui, tout en ayant cessé d'être considérés comme des archives courantes, ne peuvent encore, en raison de leur intérêt administratif ou juridique, faire l'objet d'une élimination définitive. A la fin de la durée légale de conservation, les archives intermédiaires sont sujettes à un tri afin d'être conservées définitivement ou éliminées.

Les archives définitives ou historiques sont l'ensemble des documents devenus inutiles à l'expédition des affaires courantes. Elles sont conservées pour des raisons patrimoniales et constituent la mémoire historique de la commune. Elles sont stockées dans un local adapté à la conservation des documents historiques.

1.6 Police des constructions

En 2019, les permis de construire (y compris les autorisations municipales) suivants ont été délivrés :

4	permis	Aménagements de combles + escaliers intérieurs en zone village
1	"	Mise en conformité de droits de jour en zone agricole
1	"	Fontaine + cuve récupération eau en zone agricole
1	"	Agrandissement station de lavage + panneaux solaires
1	"	Immeuble 9 appartements + démolition grange
1	"	Abri pour voitures en zone villa
1	"	Cabane de jardin
1	"	Installation d'une trémie de chargement chez Landi
1	"	Fermeture de chemins forestiers
1	"	Garage double enterré + transformations intérieures
1	"	Pompe à chaleur
1	"	Fenêtre / vélux / lucarne
1	"	Radier en béton
4	"	Changements d'affectation de locaux en zones d'activités
1	"	Piscine enterrée non chauffée

21 Permis de construire délivrés (-8 par rapport à 2018).

A noter encore que 26 permis d'habiter ou d'utiliser (+13 par rapport à 2018) ont été délivrés après contrôle des travaux.

Bien qu'il ne reste plus beaucoup de surfaces constructibles sur le territoire communal, les activités de ce dicastère sont restées soutenues durant toute l'année.

En effet, de nombreux propriétaires profitent des taux d'intérêt historiquement bas pour réaliser des transformations ou de l'entretien de leurs biens immobiliers.

Nous avons vu également la réalisation de nouveaux objets d'importance dans les zones d'activités et de nombreux changements d'affectation dans des bâtiments déjà construits. Ces projets passent souvent par des demandes de permis qui nous sont adressés.

Le nouveau cadre légal de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), est entré en vigueur le 1^{er} septembre 2018. Il ne simplifie pas les choses, tant pour les propriétaires, que pour les communes ou le Canton.

2 Finances

Le budget 2019, accepté le 14 décembre 2018 par le Conseil communal, présentait un excédent de charges de CHF 328'800.-.

L'examen des comptes et la lecture des commentaires vous permettra de constater que le résultat final, après attribution/prélèvement aux fonds de réserve, amortissements obligatoires et extraordinaires, laisse apparaître :

- Un excédent de recettes de CHF 76'488.48
- Un capital qui s'élève à CHF 877'262.16

CHF 88'510.- représentant les montant encore dus pour 2019 pour la péréquation, la facture sociale et la répartition des frais liés à la gendarmerie ont été portés en compte passifs transitoires au bilan et CHF 200'000.- sont mis en provision supplémentaire pour la modernisation de chauffage de bâtiments communaux- porté au compte 230.3806 «Attribution à d'autres fonds de réserve ».

Durant cet exercice à nouveau, le résultat réjouissant des comptes 2019 est dû aux excédents de recettes fiscales d'une part et d'autre part aux économies réalisées dans les dicastères. A signaler, les économies substantielles réalisées dans des participations intercommunales, en particulier dans l'Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ).

Revenus fiscaux excédentaires :

- Impôt sur le revenu des personnes physiques de CHF 13'124.49
- Impôt sur la fortune de CHF 51'897.65
- Impôt sur le capital des personnes morales de CHF 16'440.20
- Impôt complémentaire sur immeubles des personnes morales de CHF 23'285.20
- Impôt foncier de CHF 10'619.00
- Droit de mutation de CHF 84'340.30
- Impôt récupéré après défalcation de CHF 9'002.76
- Patentes de boissons et tabac de CHF 3'175.50
- Intérêts moratoires, majoration, arrondis de CHF 7'381.16
- Part à l'impôt sur les gains immobiliers de CHF 60'109.80
- Participation du canton/RIE III de CHF 63'425.75

Revenus fiscaux au-dessous du budget:

- Impôt à la source de CHF – 15'842.74
- Impôt spécial des étrangers de CHF – 79'604.83
- Impôt sur le bénéfice net des personnes morales de CHF – 41'560.60
- Impôt sur successions et donations de CHF – 1'000.-
- Impôt sur les chiens de CHF – 950.-
- Taxe sur les divertissements de CHF – 790.-

Le taux d'imposition communal valable pour l'exercice 2019 est toujours à 70 % du taux cantonal de base.

Le nouvel arrêté d'imposition, adopté par le Conseil communal pour les années 2020 et 2021, déploiera ses effets la première fois aux comptes 2020. Le nouveau taux est fixé à 69 %. Cette diminution d'un point de l'impôt communal est liée à la reprise par le Canton des charges de l'Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile (AVASAD).

La valeur de notre point d'impôt communal est de CHF 74'000.- et celle par habitant de CHF 35.85.

Les résultats de l'exercice écoulé mettent en évidence la bonne tenue de l'économie nationale. L'économie vaudoise a maintenu le cap dans un environnement conjoncturel mondial en perte de vitesse. La hausse du produit intérieur brut (PIB) vaudois a été de 1,5 % en 2019 (sources : Etat de Vaud, BGV, CVCI et CREA). Nos revenus fiscaux en ont profité.

Le revenu généré par la totalité des impôts et taxes liés au dicastère des finances, encaissés par notre Commune en 2019, représente le 56.8 % de ses comptes de fonctionnement.

Année après année, les acomptes payés au Canton par les communes vaudoises ne suffisent pas à couvrir les ponctions de l'Etat de Vaud. La notification que nous avons reçue le 09.04.2020 de l'administration cantonale indique que nous leur devons un solde de péréquation de CHF 88'510.- pour 2019. Pour nous en acquitter, nous constituons à nouveau une réserve d'un montant correspondant.

Les négociations, engagées entre l'Etat de Vaud, l'Union des Communes Vaudoises (UCV) et l'Association des Communes Vaudoises (AdCV) sur la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPV) ainsi que sur la reprise de la totalité de la facture sociale par le Canton, n'avancent pas aussi rapidement qu'espéré initialement.

Dans le précédent rapport de gestion, nous avions 2021 comme horizon de réalisation. Ce délai ne sera probablement pas tenu.

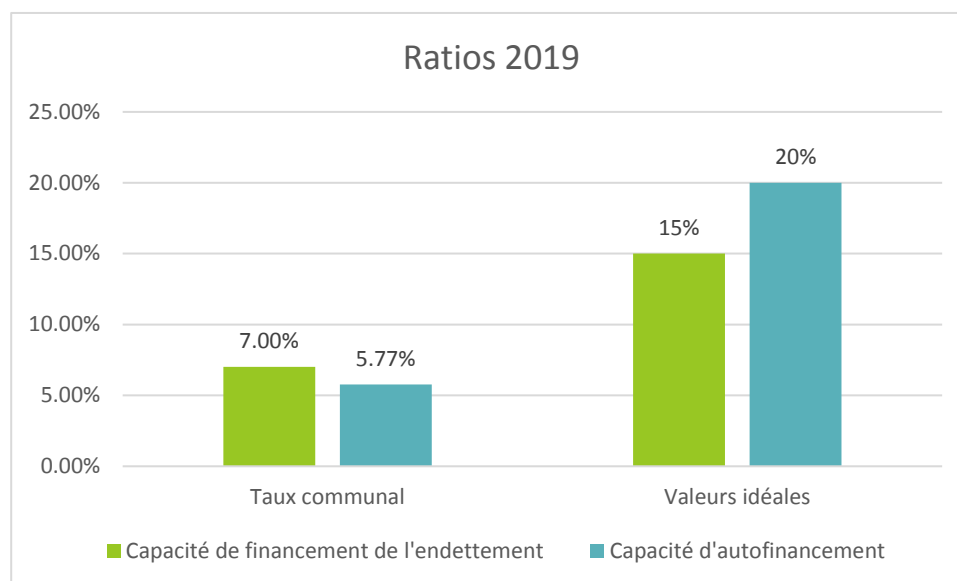
Le tableau ci-dessous vous montre les différences entre le budget et les comptes 2019. Les postes au budget ont été bien tenus, les écarts entre eux sont globalement favorables, avec une bonne maîtrise des dépenses et des revenus.

Comparatif Comptes / Budget

Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
Services	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
ADMINISTRATION GENERALE	1'151'961.06	168'345.74	1'221'090.00	118'100.00	1'149'841.60	186'800.21
Différence par rapport au budget	-69'128.94	50'245.74				
FINANCES	2'072'098.97	7'293'362.54	1'629'643.00	6'823'556.00	2'295'700.19	7'471'650.14
Différence par rapport au budget	442'455.97	469'806.54				
Dont fr. 88'510.- d'attribution à la Provision péréquation et fr. 200'000.- à la Provision bâtiments						
DOMAINES ET BATIMENTS	1'158'051.70	963'537.10	1'157'980.00	948'530.00	1'147'415.00	982'692.70
Différence par rapport au budget	71.70	15'007.10				
TRAVAUX	1'642'474.34	874'677.78	1'847'015.00	988'105.00	1'655'813.74	924'502.37
Différence par rapport au budget	-204'540.66	-113'427.22				
INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	1'026'472.55		1'179'935.00		1'014'871.45	
Différence par rapport au budget	-153'462.45					
POLICE	434'528.06	29'746.20	442'488.00	32'700.00	426'638.66	36'074.80
Différence par rapport au budget	-7'959.94	-2'953.80				
SECURITE SOCIALE	1'767'594.20		1'761'640.00		1'670'086.85	
Différence par rapport au budget	5'954.20					
SERVICES INDUSTRIELS	664'120.20	664'120.20	701'743.00	711'848.45	711'848.45	711'848.45
Différence par rapport au budget	-37'622.80	-47'728.25				
TOTALISATION	9'917'301.08	9'993'789.56	9'941'534.00	9'622'839.45	10'072'215.94	10'313'568.67
Différence par rapport au budget	-24'232.92	370'950.11				
Résultat	76'488.48			318'694.55	241'352.73	
Différence entre budget et comptes	395'183.03					

En rouge : en notre défaveur

En bleu : en notre faveur



2.1 ARAS - Association régionale pour l'action sociale Est Lausannois-Oron-Lavaux

L'association régionale regroupe 14 communes.

Le Comité de direction est l'organe exécutif qui assure le rôle de l'employeur. Il est composé de sept membres, issus des municipalités de la région. Mme Muriel Preti, Conseillère municipale à Jorat-Mézières, assure actuellement la Présidence. Les autres membres sont : Mme Claire Glauser (Conseillère municipale à Lutry) en qualité de Vice-Présidente, Mme Arielle Martin (Conseillère municipale à Paudex), M. Bernard Perret (Conseiller municipal à Forel (Lavaux)), M. Christian Bays (Conseiller municipal à Oron), M. Jean-Marc Chevallaz (Conseiller municipal à Pully) et M. Pierre Joliet (Conseiller municipal à Epalinges).

Le Conseil intercommunal, formé des délégués des communes, est l'autre organe politique qui a notamment la mission d'élire les membres du Comité de direction. Il est présidé par Mme Chantal Dupertuis, Conseillère municipale à Belmont-sur-Lausanne. Deux assemblées générales annuelles du Conseil intercommunal ont lieu, l'une au printemps pour le rapport de gestion et l'examen des comptes et l'autre en automne pour l'étude du budget.

C'est M. Gérard Sefaranga qui assure la direction du service depuis le 1^{er} janvier 2019.

L'association est composée du Centre Social Régional (**CSR**) et des Agences d'Assurances Sociales (**AAS**).

La mission principale du CSR est d'allouer une aide financière aux plus démunis dans le cadre du Revenu d'Insertion (RI) et d'apporter un appui social approprié aux bénéficiaires, ceci dans une perspective notamment de leur permettre de retrouver leur autonomie. Rappelons que toute personne percevant les prestations du RI a l'obligation de déployer tous les efforts nécessaires pour retrouver son autonomie financière.

Le déploiement du dispositif cantonal appelé JAD (Jeunes ADultes) à l'ensemble des personnes concernées aura marqué l'année 2019. L'objectif étant d'offrir des opportunités de formation professionnelle aux jeunes non formés ou en rupture.

Des mesures visant l'insertion socio-professionnelle font aussi partie des outils mis en place pour permettre aux bénéficiaires du RI de sortir du dispositif.

La Municipalité de Forel (Lavaux) reçoit les informations relatives aux dossiers suivis par le CSR conformément à la directive concernant la transmission d'informations des CSR aux communes. Les mesures prises dans le cadre du RI sont considérées comme des données sensibles au sens de l'article 3 lettre c de la Loi fédérale sur la protection des données. A ce titre, le CSR fournit les informations prévues par l'article 18 lettre f de la Loi sur l'action sociale vaudoise (LASV).

Pour information, pour l'année 2019, à Forel (Lavaux), ce sont 22 situations qui ont bénéficié de prestations financières du RI.

Les tâches effectuées par les AAS constituent aussi un volet important des activités de l'association. Elles ont pour mission d'informer et d'orienter les usagers pour toutes les questions concernant leurs droits et leurs obligations en matière d'assurances sociales (AVS, AI, Prestations complémentaires, subside assurance maladie, etc.). C'est l'antenne de l'AAS d'Oron-la-Ville qui dessert la population des communes de Forel (Lavaux), Savigny, Oron-la-Ville, Essertes, Jorat-Mézières, Maraçon, Montpreveyres et Servion.

Les informations complémentaires relatives aux activités du CSR et des AAS sont contenues dans le rapport de gestion de l'association mis à la disposition de la Municipalité. Il est aussi possible de consulter le site internet : www.arasoronlavaux.ch.

3 Bâtiments communaux et domaines

3.1 Bâtiments communaux

3.1.1 Personnel

Le personnel de conciergerie est toujours composé de son responsable, M. Rémy Décombaz (Groupe scolaire), de Mme Chantal Mortensen (Maison de Commune), Mme Rosa Maia da Silva (Bâtiment des services et Collège du Grenet), de M. Pascal Delessert (Grande salle, Eglise, abris TL et sous-sol du Pavillon) et de Mme Beatriz Gomez (Extension du Groupe scolaire).

M. Patrick Aubort reste à disposition pour des remplacements de courte durée et lors des grands nettoyages d'été.

3.1.2 Travaux particuliers

Maison de Commune : Remplacement des chaises destinées aux visiteurs dans les locaux de l'Administration, la salle Clocheton, le bureau du Conseil communal et la salle de Municipalité, ceci en profitant d'une action spéciale de notre fournisseur.

Des réparations importantes ont été nécessaires pour l'ascenseur (encodeur) et pour le chauffage (régulateur).

Groupe scolaire : Rénovation des sept classes d'enseignement « traditionnel » : Pose de parquet en remplacement des linoléums, peinture des murs et du mobilier, et installation de tableaux interactifs. Réparation des impostes de la salle de gymnastique, d'une porte et pose d'une couronne entourant la cheminée.

Grenet : Rénovation du revêtement intérieur des lucarnes pour lutter contre l'invasion des mouches.

Pavillon : Agrandissement et aménagement du jardin extérieur et fin du remplacement des fenêtres.

Grande salle : Consolidation de la charpente et pose d'une hotte d'aspiration à la cuisine.

3.2 Forêts

3.2.1 Refuge des Quatre Croisées

Afin de diminuer les demandes de location qui n'étaient finalement pas confirmées et les démarches administratives liées au non-paiement des factures, un nouveau système de réservation a été mis en place. La confirmation de la location devient effective dès le paiement reçu. Cette méthode donne entière satisfaction.

En 2019, nous avons enregistré 119 locations dont 52 de personnes résidant à Forel (Lavaux).

Nous remercions Mme Florence Moret et l'équipe de la voirie pour le parfait entretien de ce lieu de détente et de loisirs.

Le 27 octobre 2019, le barbecue extérieur a surchauffé et a brûlé. Il sera reconstruit par notre équipe de la voirie.

3.2.2 Entretien des forêts

Notre équipe de bûcherons, sous la conduite du Garde forestier, M. Martial Vurlod, entretient nos forêts à satisfaction et selon les directives fédérales.

Martelages :	Grand-Jorat, 4 Croisées	279 m ³ résineux 22 m ³ feuillus
	Total	301 m³
	Grand-Jorat montée	50 m ³ résineux 4 m ³ feuillus
	Total	54 m³
	Les Combettes	86 m ³ résineux 23 m ³ feuillus
	Total	109 m³
	Petit Jorat chemin béton	145 m ³ résineux 23 m ³ feuillus
	Total	168 m³
	Petit Jorat La Coraye	229 m ³ résineux 0 m ³ feuillus
	Total	229 m³
	Grand-Jorat éclaircie mécanisée	90 m ³ résineux
	Total	90 m³
	Total 2019	951 m³

Plantations :	Grand-Jorat	260 chênes 50 tilleuls 50 charmes
	Petit-Jorat	260 chênes
	Total	620 plants

Soins cultureux, éclaircies et soins aux plantations : 644 ares

Vente des bois:	687 m ³ service résineux 3 m ³ service feuillus bois de feu 108 m ³ feuillus
Total des bois vendus:	798 m³
Coupes forcées:	
Bostrychés et chablis	133 m³
Subventions:	
Arbres habitat	CHF 3'800.--
Soins aux jeunes peuplements	CHF 10'495.65
Total	CHF 14'295.65

En 2019, la situation sur le marché des bois frais n'a pas subi de grand changement même s'il y a eu une plus forte demande pour ce bois, le reste étant dévalorisé en raison des énormes quantités de bois bostrychés et dépérissant sur le marché. Le bois de feu a eu beaucoup de succès et il n'a pas été possible de satisfaire toutes les demandes.

Suite à un second été chaud et sec, les arbres sont fortement affaiblis, ce qui facilite la progression des ravageurs. Le bostryche typographe s'attaque aux épicéas dont l'écorce est verte alors que le bostryche curvidenté va sur les sapins. Les hêtres ont également fortement été touchés par ces deux étés exceptionnellement chauds et secs, un grand nombre est sec ou partiellement sec.

Les interventions de l'équipe forestière sur les arbres malades se font en même temps que les autres travaux, à l'exception des cas constatés en bordure des routes et des chemins pour des raisons de sécurité. Il n'y a pas d'aide financière pour ce type de situation sauf lorsqu'il s'agit d'arbres bostrychés pouvant causer un risque important pour la pérennité du peuplement et en forêts de protection, dans ce cas, l'équipe intervient rapidement.

3.2.3 Autorisations d'abattage

En 2019, 11 demandes d'abattage d'arbres ont été mises à l'enquête et ont fait l'objet d'une autorisation municipale.

4 Travaux

4.1 Voirie

Vous trouverez ci-après un résumé des travaux exécutés dans le dicastère "Service de la voirie, routes et travaux communaux" par nos employés ou en collaboration avec des entreprises, ceci bien entendu en plus des travaux courants d'entretien (nettoyages, balayages, entretiens, tontes, déneigement, réparations et entretien de véhicules).

Janvier :

Fabrication et pose de la nouvelle barrière de l'escalier au Groupe scolaire.

Février :

Fabrication des nouveaux supports pour les goals du terrain de football.

Fabrication de plus de 300 piquets pour les pare-neiges et les balisages.

Mars :

Fabrication d'un contrepoids pour le tracteur New Holland.

Avril :

Changement et réhaussement de plus de 15 grilles pour la réfection du Chemin des Carboles.

Curage de plus de 650 grilles sur nos chemins avec l'entreprise LIAUDET-PIAL.

Début de l'aménagement du giratoire du Chêne d'avril à septembre 2019.

Mai :

Traitement des fissures (3 km) par l'entreprise PITTET-CHATELAN SA.

Elargissement du Chemin de Châtelan.

Réparations, reprofilage de divers chemins par l'entreprise PITTET-CHATELAN SA (36 tonnes d'enrobé).

Essai d'une machine à désherber à eau chaude.

Réparation des couvercles des chambres aux quartiers du Pigeon, du Frêne et au centre du village.

Pose d'un tapis en enrobé (143 tonnes) au Chemin des Carboles avec l'entreprise COLAS.

Traitement de fissures (2 km) par l'entreprise DIVICO.



Juin :



Pose de bandes de roulement (Mini Mac) aux Chemins de Capochon, la Plumette, Tour de Gourze et les Granges par l'entreprise DIVICO.

Juillet :

Aménagement de la place et du talus du Pavillon pour la garderie (juillet à septembre 2019).

Réaménagement du local à containers de l'ancien abri TL aux Cornes de Cerf avec la pose d'une résine au sol.

Septembre :

Pose du tartan sur 60m² à la garderie Gribouille au Pavillon.

Pose de bandes de roulement (Mini Mac) sur toute la traversée du village par l'entreprise DIVICO.

Pose des ECF (enrobé coulé à froid) sur 1,6km.

Réparation des 4 grilles au village par l'entreprise DIVICO.

Essai d'un nouveau système de surfacage (valorcolle) qui a été fait au Chemin de la Tour de Gourze sur 1,5km par l'entreprise COLAS.

Essai d'une machine à désherber à vapeur.

**Octobre :**

Ponçage et rafraîchissement de la peinture d'une paroi du Petit Calibre.

Réfection des parois et du pignon du Refuge des Quatre Croisées.

Décembre :

Réfection de l'aménagement des perches et du gravillon au Refuge des Quatre Croisées.

**Autres tâches spéciales et heures d'utilisation des machines :**

12 creuses avec notre pelle Kubota pour des fuites d'eau ;

103 heures de balayeuse.

4.2 Egouts et épuration

Eau traitée par les STEP

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
STEP Pigeon	168'030 m ³	146'687 m ³	178'634 m ³	147'100 m ³	143'158 m ³	140'719 m ³
STEP Chercotte	29'412 m ³	24'812 m ³	27'812 m ³	26'363 m ³	22'525 m ³	28'630 m ³
Total des m³ traités par les STEP	197'442 m³	171'499 m³	206'446 m³	173'463 m³	165'683 m³	169'349 m³

La Commune de Forel (Lavaux) compte 272 habitants raccordés à la STEP de la Chercotte et 1'492 habitants raccordés à la STEP du Pigeon. Certains habitants sont raccordés à des STEP hors commune, il s'agit de :

43 habitants raccordés à Savigny

32 habitants raccordés à Essertes-Servion

1 habitant va à Vevey via Puidoux (ACPRS)

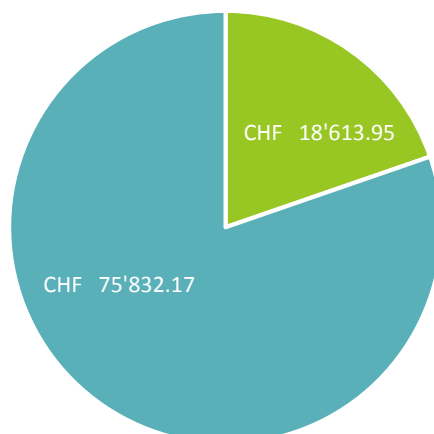
27 habitants raccordés à Ecublens FR (VOG) via Châtillens.

Environ 225 équivalent-habitants ne sont pas raccordés à l'épuration. Il s'agit d'exploitations agricoles qui sont autorisées sous certaines conditions à déverser les eaux domestiques dans une fosse à lisier et d'habitations qui sont équipées de système d'épuration individuelle.

Durant l'année 2019, l'extension de l'épuration de la Demelette a permis à environ 20 EH de se raccorder à la STEP du Pigeon. Un remplacement de canalisation a également été effectué conjointement aux travaux liés à l'eau potable à la Chercotte.

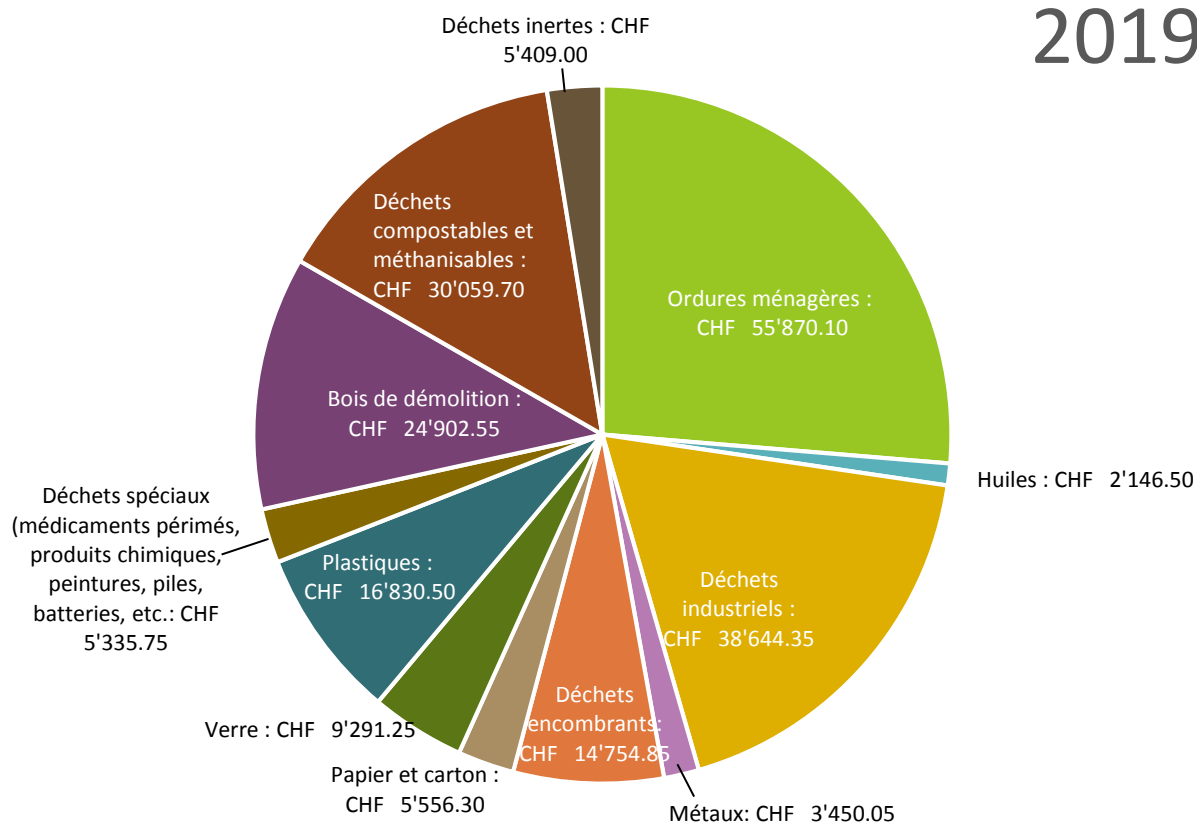
4.3 Déchets et ordures ménagères

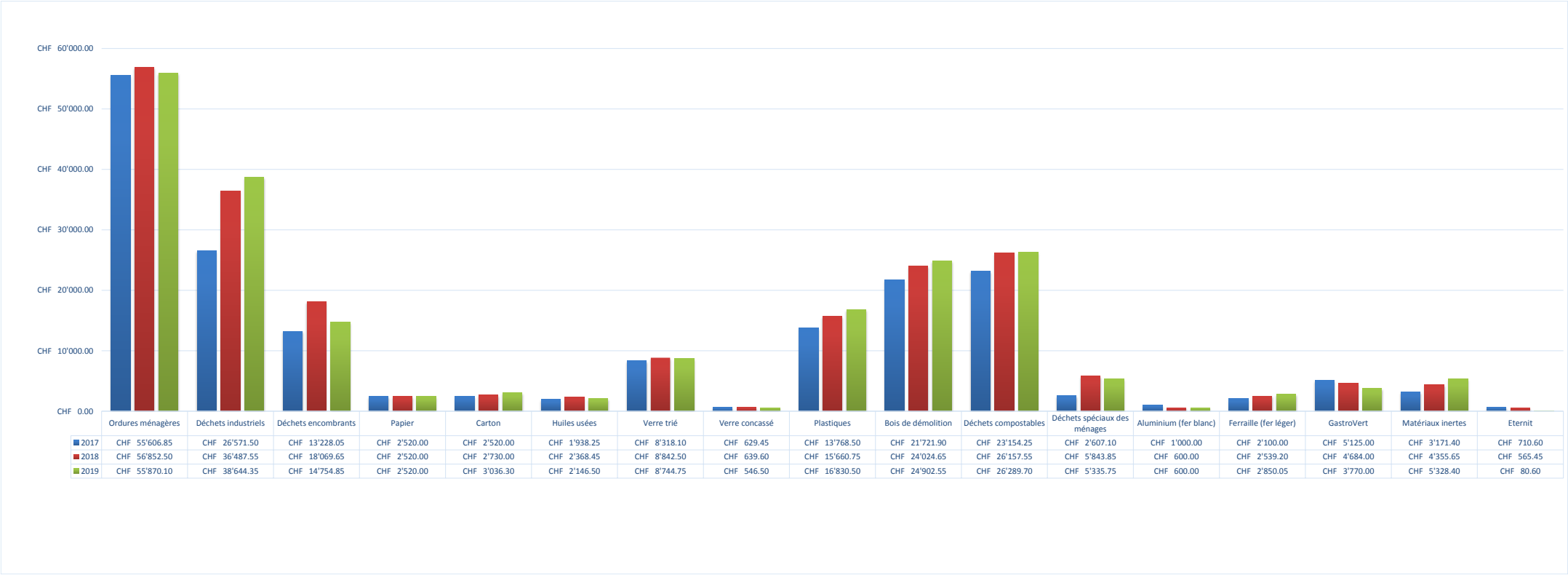
Montant total des produits de récupération pour l'année 2019 :
CHF 94'446.12



- Total des récupérations (PET, ferraille, verre, papier, carton, accumulateurs au plomb, déchets spéciaux, textiles)
- Rétrocession taxe au sac

2019





Catégories de déchets collectés (en tonnes)

Année	2017	2018	2019
Population	2'084	2'082	2'064
Incinérables			
Déchets			
Ordures ménagères [t]	210.970	214.490	210.200
Déchets encombrants [t]	88.300	109.780	86.520
Déchets communaux [t]	8.160	8.860	14.220
Déchets industriels [t]	99.690	172.000	175.280
Sous-total incinérables	407.120	505.130	486.220
Biodéchets			
Déchets			
Biodéchets [t]	203.210	287.865	279.260
Biodéchets (déchets cuisines) [t]	17.300	21.924	14.040
Sous-total biodéchets	220.510	309.789	293.300
Bois usagé			
Déchets			
Bois usagé [t]	119.620	129.700	129.820
Sous-total bois usagé	119.620	129.700	129.820
Papier, carton			
Déchets			
Papier [t]	100.100	96.880	88.400
Carton [t]	52.320	53.520	54.980
Sous-total papier, carton	152.420	150.400	143.380
Métaux			
Déchets			
Aluminium [t]	2.970	3.120	2.780
Ferraille [t]	64.320	56.690	60.190
Sous-total métaux	67.290	59.810	62.970
Verre [t]			
Déchets			
Verre trié [t]	103.410	109.370	108.160
Verre mélangé [t]	5.580	6.530	5.040
Sous-total verre	108.990	115.900	113.200
Plastiques			
Déchets			
PET	5.660	6.016	5.410
Plastiques mélangés (hors PET)	141.216	94.980	95.360
Sous-total plastiques	146.876	100.996	100.770

Année	2017	2018	2019
Population	2'084	2'082	2'064
Déchets spéciaux des ménages			
Déchets			
Piles et batteries [t]	2.000	2.554	1.450
Autres déchets spéciaux des ménages [t]	3.450	2.909	3.540
Sous-total déchets spéciaux des ménages	5.450	5.463	4.990
Huiles			
Déchets			
Huiles [t]	3.518	1.820	2.160
Sous-total huile	3.518	1.820	2.160
Autres déchets			
Textiles [t]	17.090	18.416	17.425
Déchets inertes amiantés [t]	14.340	4.860	1.920
Déchets inertes [t]	53.280	84.480	94.720
Sous-total autres déchets	84.710	107.756	114.065
Total [t]	1316.504	1486.764	1450.875



5 Instruction publique et cultes

5.1 ASIJ - Association Scolaire Intercommunale du Jorat

5.1.1 Effectif

1'609 élèves (+ 60) au 30 septembre 2019 dont 250 (+11) de Forel (Lavaux).

5.1.2 Comité de direction

Le Comité de direction de l'ASIJ s'est réuni en séances ordinaires à quatorze reprises en 2019.

Pour chaque commune, ces représentants sont :

Président	Etienne Cherpillod, Conseiller municipal de Vucherens,
Vice-Président	Olivier Hähni, Syndic de Vulliens
	Christophe Balissat, Conseiller municipal de Corcelles-le-Jorat
	Olivier Kaeser, Conseiller municipal de Forel (Lavaux)
	Muriel Preti, Conseillère municipale de Jorat-Mézières
	Christine Pache Conseillère municipale de Montpreveyres
	Jérôme Porchet, Conseiller municipal de Ropraz
	Louis Pipoz, Conseiller municipal de Savigny
	Yves Boand, Conseiller municipal de Servion
	Isabelle Lorenz, Conseillère municipale de Syens

Le Comité de direction est complété dans le cadre de ses tâches administratives par :

Responsable administratif : Nicolas Deprez, Moudon

Secrétaire : Fabienne Blanc, Vucherens

Boursière : Liliane Déglon, Jorat-Mézières.

M. Gérald Morier-Genoud, directeur de l'EPS du Jorat, est régulièrement présent aux séances du Comité de direction et collabore dans le cadre des commissions thématiques si cela s'avère nécessaire.

5.1.3 Conseil intercommunal

L'Assemblée intercommunale, présidée par notre Conseiller municipal, M. Bernard Perret, a été convoquée trois fois pour discuter et admettre les cinq préavis suivants :

1. Comptes et gestion 2018 ;
2. Règlement du Conseil d'Etablissement de l'Etablissement Primaire et Secondaire du Jorat de Mézières (EPS) ;
3. Demande de crédit d'étude de Fr. 37'000.-- TTC pour mise à l'enquête de la réfection de la façade sud de 1991 et la verrière ainsi que création d'un local externe de 20 m² au Collège du Raffort à Jorat-Mézières ;
4. Budget 2020 ;
5. Demande de crédit de construction de CHF 37'500'000 TTC pour la construction du complexe scolaire Gustave-Roud sur le site de Carrouge, commune de Jorat-Mézières, UAPE, salle de gym triple, abri PC et parking.

Les délégués forellois sont : Mmes et MM. Marina Moretti Vasserot, Sophie Richard Audino, Stéphanie Tâche, Yves Wyser et Dan-Henri Weber, qui a remplacé Mathieu Janin, Conseiller communal, Suzanne Audino, Syndique, et Bernard Perret, Conseiller municipal.

5.1.4 Transports

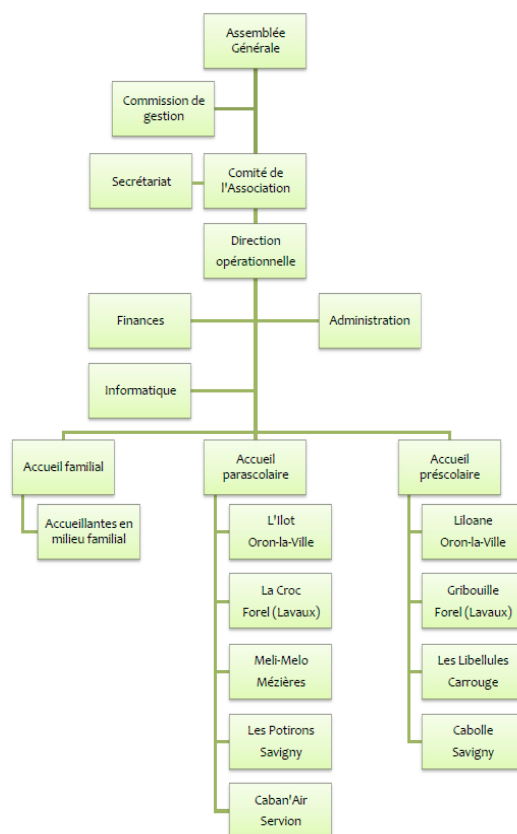
Année calme et normale, heureusement...

5.1.5 Finances

La participation de la Commune de Forel (Lavaux) au coût de l'ASIJ s'élève à CHF 998'817.- (+ CHF 11'715.-) soit CHF 3'995 par élève. Le coût par élève a diminué de CHF 135.- par rapport aux comptes 2018.

5.2 APERO - Accueil petite enfance réseau Oron

Organigramme fonctionnel



Le Comité de l'Association est composé de :

- M. Olivier Kaeser, Président et Conseiller municipal de Forel (Lavaux) ;
- M. Louis Pipoz, Vice-Président et Conseiller municipal de Savigny ;
- M. Yves Boand, Conseiller municipal de Servion ;
- Mme Patricia Grossglauser, Déléguée ;
- Mme Muriel Preti, Conseillère municipale de Jorat-Mézières ;
- M. Romain Richard, Conseiller municipal d'Oron ;
- Mme Anne-Cécile Uldry, Déléguée ;
- Mme Isabelle Lorenz, Secrétaire du Comité directeur.

Direction et administration, le bureau est composé de :

- Mme Isabelle Guzzon, Directrice opérationnelle du Réseau ;
- Mme Aline Favre, Suppléante de direction ;
- Mme Chrystelle Monney, Responsable des finances ;
- Mme Catarina Alves Antues, Aide-comptable ;
- Mme Nathalie Boillat, Assistante de direction et gestionnaire des salaires ;
- Mme Jennifer Garzetta, Gestionnaire en assurances sociales et secrétariat ;
- Mme Nathalie Hanert, Gestionnaire débiteurs et administration.

Coût 2019 : CHF 120.-/habitant.

6 Police

6.1 Police locale

En 2019, 80 actes de l'Office des poursuites ont été délivrés par le secrétaire municipal (-12 par rapport à 2018).

6.2 Protection civile

Voir le rapport du Comité directeur en fin de document.

6.3 Police des chiens

Notre Commune compte en 2019, 222 chiens, dont trois propriétaires sont au bénéfice des prestations complémentaires et exonérés de l'impôt. 5 chiens potentiellement dangereux sont recensés sur notre Commune.

6.4 Office de la population

En 2019, les doyens de la Commune étaient Mme Olive Paschoud, née en 1922 et M. Jean-Pierre Décombaz, né en 1926.

La Municipalité s'est associée aux anniversaires de mariage de Mesdames et Messieurs :

50 ans de mariage :

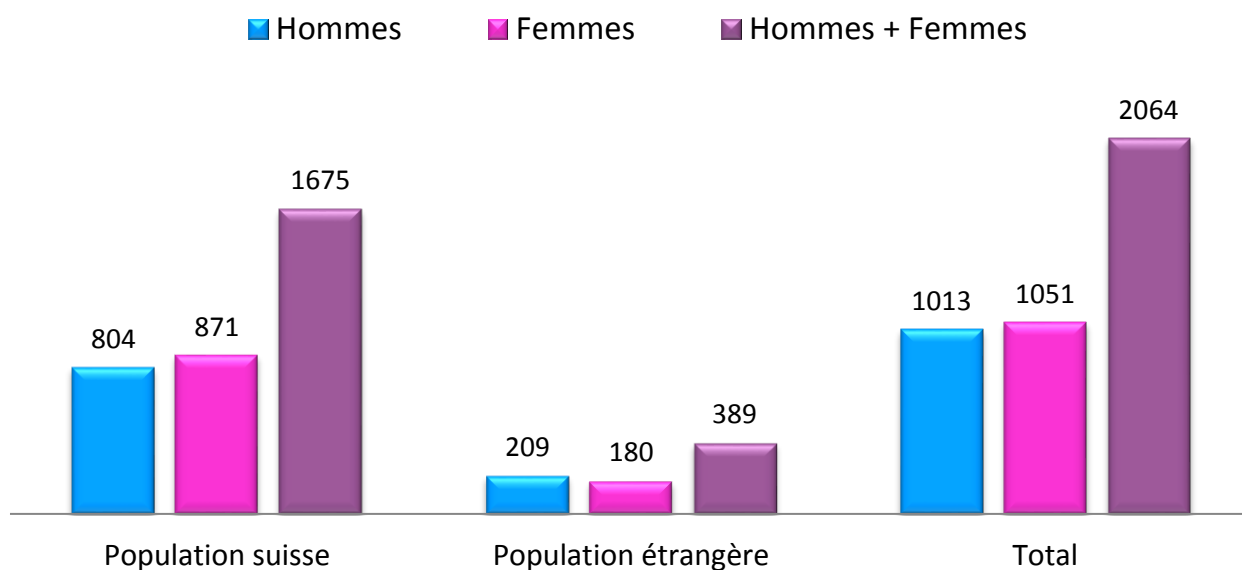
- Ina & Roland Bai
- Jacqueline & Daniel Grin.

60 ans de mariage :

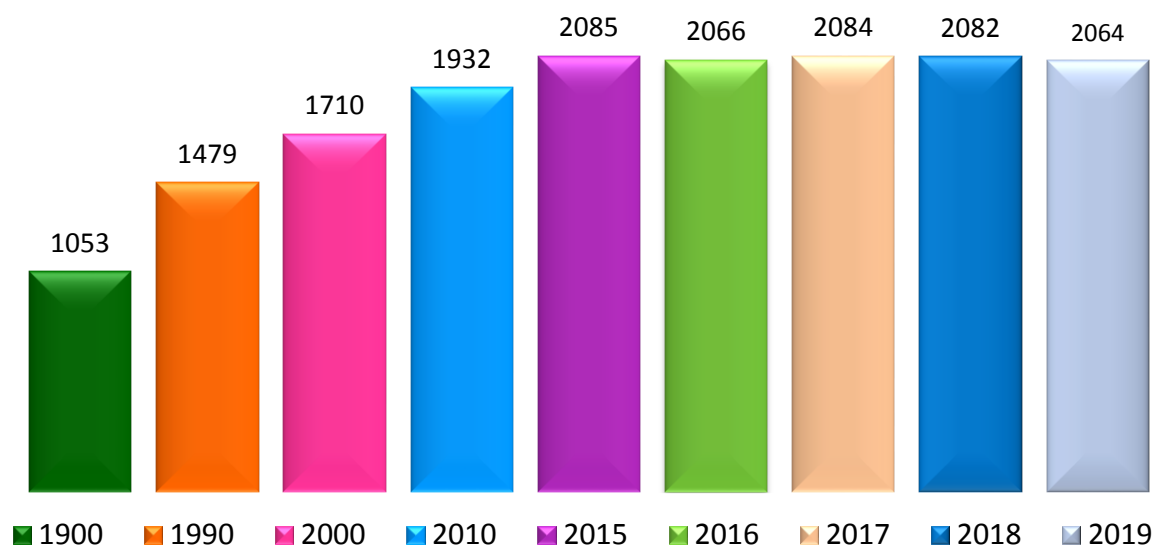
- Roseline & Philippe Cavin
- Régine & Julius Gubler.

En 2019, 15 femmes et 12 hommes ont atteint leur majorité.

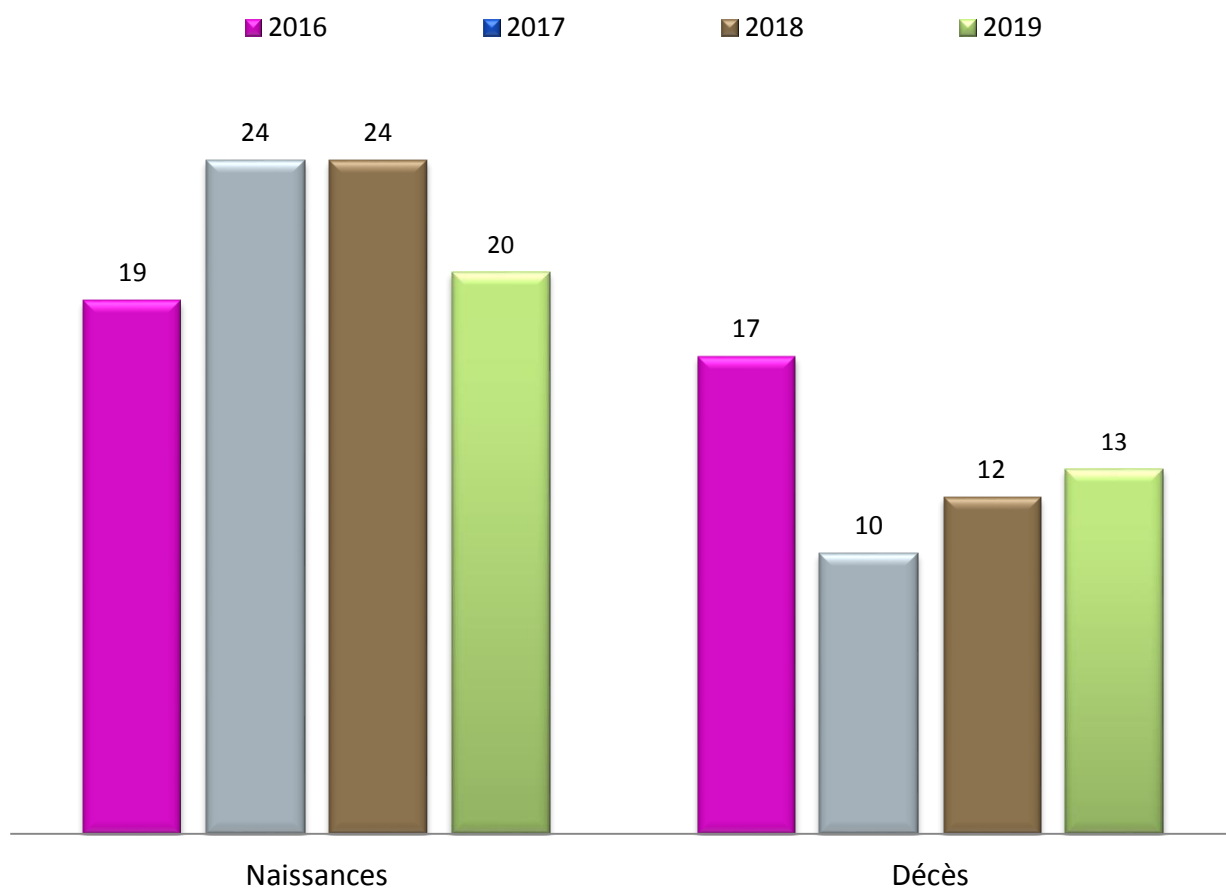
Population au 31.12.2019



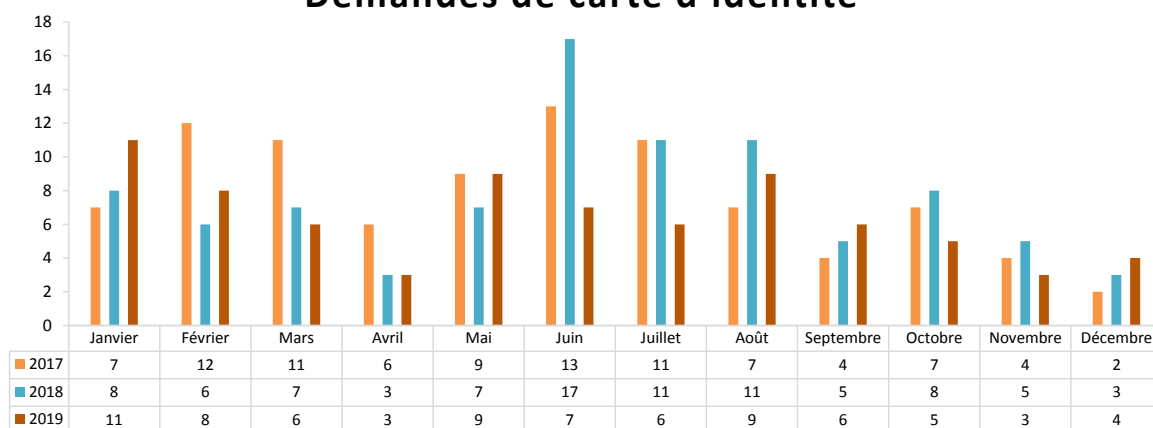
Evolution de la Population



Naissances et Décès



Demandes de carte d'identité



7 Services industriels

7.1 Service des eaux

Les comptes du Service des eaux (81) permettent de constater un résultat positif en rapport au budget puisque notre prélèvement à provision est de CHF 17'930.- au lieu de CHF 89'643.- budgété.

Les raisons sont les suivantes :

- Le nouveau responsable du Service des eaux a débuté le 1^{er} mars 2019 au lieu du 1^{er} janvier 2019 (comptes N° 810.3011, 810.3030, 810.3040 et 810.3050).
- Nos achats d'eau ont été inférieurs aux prévisions (compte N° 810.3121) et nos ventes supérieures (comptes N° 810.4350 et 810.4351). Ceci est principalement dû aux précipitations de l'année et à notre investissement sur la filtration.
- Les intérêts sont également inférieurs. Les emprunts ne sont pas encore consolidés. Cela a été corrigé dans le budget 2020.
- Des travaux de réparations ont été facturés et payés par l'AIEJ (compte N° 810.4356).
- Une participation de l'ECA a été reçue suite à des dégâts dus à la foudre (compte N° 810.4651).

Deux turbidimètres ont été installés dans la chambre des sources Wolf, ce qui a provoqué un dépassement au compte N° 810.3144 pour le matériel et un 2^{ème} dépassement au compte N° 810.3189 pour les frais d'étude.

Fuites sur le réseau

En 2019, les fuites détectées sur notre réseau d'eau potable sont au nombre de 13 (9 sur les conduites principales et 4 sur les privées) qui sont localisées comme suit :

20.05.2019	Chercotte	Etanchéité	Purgeur automatique
04.06.2019	Mau Paccot	Rupture de conduite	Fonte Ø 150
05.07.2019	Pigeon	Perforation	Acier Ø 250
25.07.2019	Ch. de la Tour de Gourze	Perforation	Acier Ø 250
13.08.2019	Ch. de la Tour de Gourze	Perforation	Acier Ø 250
19.09.2019	Ch. des Carboles	Etanchéité	Vanne de prise
20.09.2019	Ch. de la Tour de Gourze	Perforation	Acier Ø 250
26.09.2019	Ch. des Carboles	Perforation	Acier Ø 250
27.09.2019	Ch. des Carboles	Perforation	Acier Ø 250

Les fuites sur les réseaux privés sont des perforations, elles ont été réparées rapidement par les propriétaires.

Gestion du réseau d'eau potable

Gestion du réseau d'eau potable	Unité	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Volume introduit sur le réseau	m ³	172'208	180'355	171'341	195'464	196'781	202'115
Dont production sources du Grenet	m ³	25'973	16'530	0	3'613	54'339	103'609
Part de la production propre	%	15%	9,1%	0%	1,8%	27,6%	51,2%
Volume vendu à l'AIEJ	m ³						4'809
Consommation (volume facturé)	m ³	152'549	158'589	157'522	160'910	174'006	178'932
Volume non facturé (pertes)	m ³	19'659	21'766	13'819	34'554	22'775	23'183
Part du volume non facturé (pertes)		11,4%	12,1%	8,06%	17,68%	11,57%	11,47%

Sources

La production de nos sources est de 103'609m³, soit une moyenne de 197 litres/min. Elle représente 52,6% du volume consommé par le réseau.

2019

	Sources (total) m ³	AIEJ (achat) m ³	AIEJ (vente) m ³
Janvier	7'463	6'808	2
Février	10'390	4'120	415
Mars	12'009	4'012	570
Avril	8'551	6'648	209
Mai	11'297	4'765	493
Juin	10'944	7'460	0
Juillet	5'261	16'038	0
Août	3'942	14'918	0
Septembre	2'747	16'577	0
Octobre	5'639	10'536	0
Novembre	11'259	3'896	956
Décembre	14'107	2'325	2'164
Totaux	103'609	98'103	4'809

Bourg-des-Pilettes

Des essais ont été effectués pour alimenter les habitations du Bourg-des-Pilettes avec le réseau de Forel (Lavaux). Malheureusement, la pression chute aux moments de forte consommation.

Pour cette raison, un accord a été signé entre les communes de Savigny et de Forel (Lavaux) pour l'alimentation en eau potable et de défense incendie au Bourg-des-Pilettes qui règle les modalités de paiement des m³ consommés et les raccordements.

Autocontrôle

Un dossier a été établi par le bureau Herter & Wiesmann afin de respecter les directives de l'OFSP. Cet outil de travail permettra d'avoir un suivi écrit de toutes les interventions sur notre réseau et ses installations.

Préavis N° 10/2017 concernant le remplacement de la conduite d'eau potable et de défense incendie au lieu-dit « La Chesaude »

Les comptes de ces travaux ont été bouclés de la manière suivante :

Crédit accordé par le Conseil communal	CHF 410'000.--
Coût des travaux :	CHF 407'387.85
Subsides ECA :	CHF 43'246.05
Participation des riverains :	CHF 65'000.--
Coût final :	CHF 299'141.80

Préavis N° 3/2017 concernant le remplacement des collecteurs d'eaux claires, d'eaux usées et conduite d'eau potable dans le secteur de la Chercotte (partie eau potable)

Les comptes de ces travaux ont été bouclés de la manière suivante :

Crédit accordé par le Conseil communal pour la partie eau potable	CHF 250'000.--
Coût des travaux :	CHF 184'738.30
Subsides ECA :	CHF 38'241.--
Coût final :	CHF 146'497.30

7.2 AIEJ - Association Intercommunale des Eaux du Jorat

Voir le résumé du rapport de gestion de l'année 2019 ci-joint

7.3 SDIS - Service Défense Incendie et Secours

La commission consultative du feu s'est réunie à 4 reprises en 2019.

Le rapport complet de l'EM rapporte tous les éléments de l'année écoulée.

En quelques mots les séances concernent :

- Séance du 21 mars : Comptes 2018.
- Séance du 25 juin : Information sur le rassemblement des jeunes sapeurs-pompiers en 2021, inauguration de la Caserne de Cully.
- Séance du 11 septembre : Budget 2020.
- Séance du 11 décembre : Démission au sein de l'EM, résultat du recrutement et rapport annuel.

8 Conclusions

Au terme de ce rapport, la Municipalité tient à remercier l'ensemble du personnel communal et toutes les personnes qui œuvrent pour notre village.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 27 avril 2020.

Municipal responsable : M. Bernard Perret, Municipal des finances

Annexes :
Rapport de gestion de l'ORPCi Lavaux
Rapport de gestion et d'activités du SDIS Cœur de Lavaux
Rapport de gestion de l'AIEJ